Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1584

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

La résistible ascension de la droite helvétique

Les jeux sont faits, mais quel était l'enjeu? Car la médiatisation, la théâtralisation de l'élection du Conseil fédéral ont été telles qu'on en oubliait le sens de cette mise en scène sans précédent dans notre histoire politique. Les acteurs (l'acteur) étaient plus présents que le texte. Le jeu tuait l'enjeu.

Or cet enjeu était double. D'abord définir les principes qui règlent l'élection du gouvernement. La représentation proportionnelle des partis se heurtait à deux obstacles. Le chantage exercé par l'UDC sur le Parlement: c'est Blocher ou l'opposition (comme d'autres ont dit «c'est moi ou le chaos»). Et les scandaleux procédés de propagande sur lesquels l'UDC a bâti son succès: dénonciation de l'étranger comme criminogène, instrumentalisation de la peur devant l'insécurité. La majorité du Parlement, et plus particulièrement un parti radical qui a perdu le sens de la dignité, a accepté de passer l'éponge sur la xénophobie et de subir le diktat. C'est pour le pays une défaite morale.

Le deuxième enjeu est l'orientation politique du Conseil fédéral que rejoint, au détriment des femmes, le radical de droite Rudolf Merz. Une équipe majoritairement à droite telle que le patronat et *economiesuisse* auraient pu souhaiter la composer, non pas à sa botte, mais en symbiose. Le problème central ne sera pas celui, récurrent, de l'assainissement des finances fédérales et d'une rigueur accrue, mais celui des assurances sociales. La droite économique et politique a pour credo le refus d'augmenter la quote-part des prélèvements obligatoires. Or une dépense accrue dans le social est inévitable pour des raisons démographiques. Si elle n'est pas couverte suffisamment par des recettes, donc des prélèvements, il ne reste plus qu'à réduire les prestations. C'est ce que voudra l'équipe libérale du Conseil fédéral. Mais jusqu'où poussera-t-elle sa logique?

Un repositionnement général se mettra en place. L'UDC qui masquait sa politique de démantèlement social derrière son populisme devra jouer à visage découvert et assumer. Le PDC aura à confirmer ses velléités centristes. Et le PS n'échappera pas à une réflexion et un débat sur le sens de sa participation au gouvernement. Il sera difficile pour les socialistes de partager collégialement la politique de la nouvelle équipe et ils ont peu de chances de pouvoir l'influencer. Dès lors, s'il ne veut pas être l'alibi de la droite, il ne reste que deux voies au PS. Ou bien faire comprendre à l'opinion publique que ses deux représentants sont en situation minoritaire et ne portent pas la coresponsabilité des décisions prises ou bien face à l'inacceptable, quand il surviendra, et que l'opposition menée au Parlement et par référendum ne suffira pas à rendre compréhensible sa position, renoncer à la participation.

DP participera activement à ce débat. Il ne doit pas être mené dans la précipitation, parce qu'il faut que les repositionnements se mettent en place, parce que c'est à la droite de faire la preuve publique qu'elle propose l'irrecevable. Et il faut souhaiter aussi que la gauche ne substitue pas un combat interne entre ses courants à l'examen des meilleurs moyens de mener, unie, la contre-offensive. AG

Dans ce numéro

Le secret bancaire pourrait figurer dans la Constitution. Un projet contre-productif qui soulève des questions éthiques.
Lire en page 2

A l'opposition ou au gouvernement, l'UDC ne change pas de stratégie. Les cas exemplaires de la ville et du canton de Zurich.
Lire en page 3

Le contre-projet «Avanti» ne clarifie pas la question des coûts liés à l'extension des autoroutes.
Lire en page 4

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

12 décembre 2003
Domaine Public nº 1584
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité